

LEGENDE	
Préscription d'urbanisme	
BLE	Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics (L151-41 1*)
BLT	Emplacement réservé à des programmes de logements (L151-41 4*)
BR	Emplacement réservé au fonctionnement d'un dépôt (L151-41 5*)
Br	Zone urbaine (Br)
Br	Intervalle commercial à préserver (L151-46)
Br	Secteur soumis à interdiction d'aménagement et de programmation (R155-6)
Br	Réseau minimum des constructions par rapport à l'axe des voies
Br	Secteur de voies sur berge(s) toute création d'accès nouveau est interdite
Br	Périmètre de protection de la STEP (L151-31)
Prescriptions environnementales et paysagères	
Espe	Espace boisé dansé (L151-1)
Elm	Éléments et ensembles bâti remplaçables à protéger (L151-19)
Elm	Éléments et ensembles bâti remplaçables à sauvegarder (L151-19)
Elm	Autres éléments et ensembles bâti protégés (L151-19)
Ap	Apprentissage d'arbres à protéger (L151-19)
Ar	Arbre isolé à protéger (L151-19)
ZP	Zone inscrite à l'Inventaire du Patrimoine Naturel (I.P.N.) (R151-34 1*)
EP	Espaces minimum du bon fonctionnement des cours d'eau (R151-43 4*)
ZPn	Zones numériques à protéger (L151-23)
RP	Réserve à protéger (L151-23)

Liste des emplacements réservés

Nom	Définition	Destination
M1 (Emplacement réservé)	SNCP 40000	Ligne Nouvelle Montpellier - Perpignan (LNM)
M2 (Emplacement réservé)	SL	Réalisation projet d'infrastructure dans un secteur coté de la Tortue
M3 (Emplacement réservé)	IM	RMSGS changement de niveau de circulation à 10 m d'écartement de la section comprise entre le pont ferme et la piste E2
M4 (Emplacement réservé)	IM	Liason entre la MATRE et RMSGS récalculation de la RMSGS
M5 (Emplacement réservé)	IM	Flétrage du chemin de l'Or Languedoc 10 m de plate forme
M6 et 8 (Emplacement réservé)	IM	Amenagement du chemin de l'Or Languedoc 10 m de plate forme
M7 (Emplacement réservé)	IM	Relaisation d'une voie verte chemin d'agric. 10 m d'écarte
M8 (Emplacement réservé)	IM	Élargissement du chemin de la Mouline à 10 m d'écarte
M9 (Emplacement réservé)	IM	Élargissement de la rue de Medes France à 10 m d'écarte
M10 (Emplacement réservé)	IM	Relaisation pour extension de la station d'épuration
M11 (Emplacement réservé)	IM	Création d'une voirie de desserte dans la ZDNL Trois Rivières à 10 m d'écarte
M12 (Emplacement réservé)	IM	Amenagement et déclinaison du trottoir à l'entrée de la Gare et chemin des jardins
M13 (Emplacement réservé)	IM	Amenagement d'une voirie d'accès
M14 (Emplacement réservé)	IM	Amenagement d'une place publique
M15 (Emplacement réservé)	IM	Requalification d'une infrastructure de dépassement - longueur 33 m
M16 (Emplacement réservé)	IM	Création d'une voirie de 8 m d'écarte au lieu dit Faucon Long
M17 (Emplacement réservé)	IM	Élargissement de la voirie pour accès véhicules et cheminement piéton/cycle secteur grotte
M18 (Emplacement réservé)	IM	Relaisation pour réalisation d'un parking
M19 (Emplacement réservé)	IM	Relaisation pour réalisation de bassin de retenue des eaux pluviales
M20 (Emplacement réservé)	IM	Création d'une voirie de 10 m d'écarte au lieu dit Pont du Long Chemin des Grottes

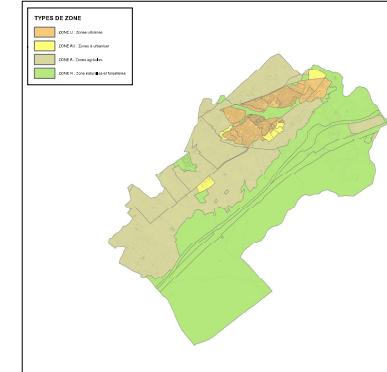
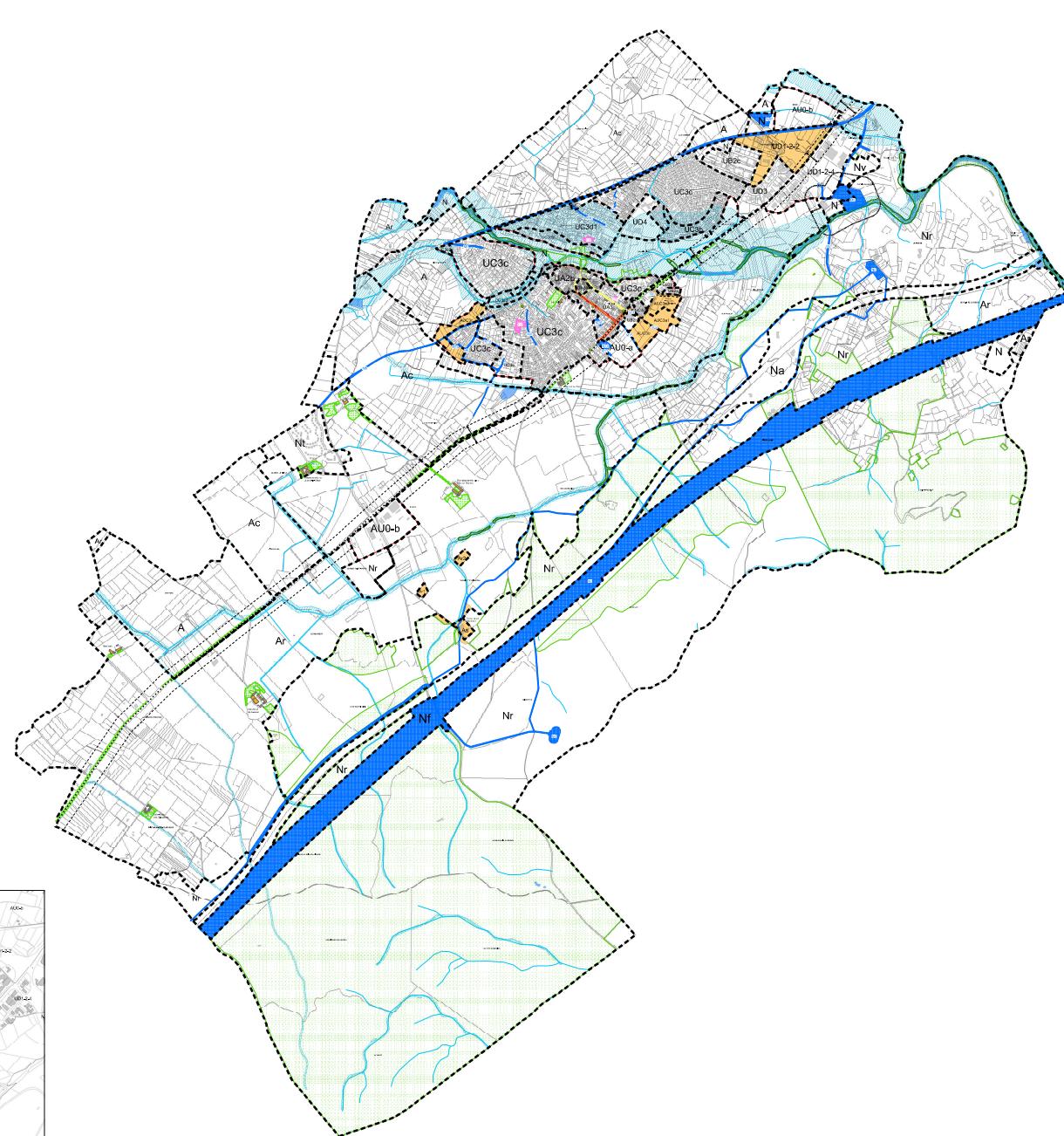
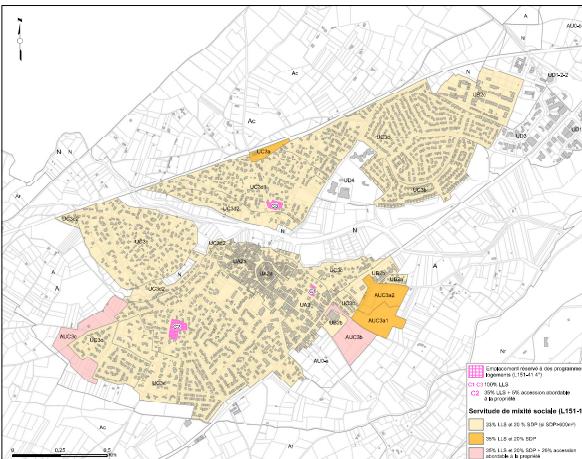
Emplacements réservés à des programmes de logements

Nom	Définition
C1 (Emplacement réservé à un programme de logements)	
Emplacement réservé sur les parcelles A0209 et A0211 - réalisation d'une opération de logements (12 à 30 logements) 100% de logement locatif social	
C2 (Emplacement réservé à un programme de logements)	
Emplacement réservé sur parcelles A-0208 et A-0209 - réalisation d'une opération de logements (12 à 20 logements) dont 35% de LS et 5% d'accès associatif à la propriété	
C3 (Emplacement réservé à un programme de logements)	
Emplacement réservé sur parcelle A0203 - réalisation d'une opération de logements (15 à 20 logements) 100% de logements locatifs sociaux	

Servitudes de localisation

Nom	Définition
S11 (Servitude de localisation)	Servitude de localisation pour la mise en location du carrefour secoune Fabriguet (Parcelle AT 98)
S12 (Servitude de localisation)	Servitude de localisation pour la réalisation d'un ouvrage de la RMSGS à la zone AUCS (Parcelle AT212, AT213, AT214, AT215, AT216, AT217, AT218, AT219, AT220, AT221)
S13 (Servitude de localisation)	Création d'un accès pour la piste d'intercomm. (Parcelle AT 125, AT 254 et AT 255)

CARTE DE MIXITE SOCIALE



Montpellier Méditerranée Métropole
commune de FABRÈGUES

Plan Local d'Urbanisme

4.2.1

Règlement graphique - Plan de la commune

Echelle 1/12.500



Révision générale du Plan d'Occupation des Sols
version établie au Plan Local d'Urbanisme
- prescriptions en date du 20 septembre 2006
- arrêt du projet en date du 21 mars 2019
- application en date du 10 novembre 2019

CHIRAUDEL
112 avenue de l'Europe
34 690 MONTPELLIER
Tél. 04 67 45 63 01

KICPIS
13 rue Jean-Jacques Rousseau
34 600 MONTPELLIER
Tél. 04 67 45 63 05

JÉRÔME BERQUET
110 avenue de l'Europe
34 690 MONTPELLIER
Tél. 04 67 45 63 03

even
Site de Béziers de l'agglo
AGENCE
Béziers
Béziers
Tél. 04 67 45 04 23